

## Rôles et missions de la PCO

- Accompagnement de l'enfant et sa famille dans le parcours
- Information sur les Troubles du Neuro-Développement
- Appui au repérage pour les professionnels de 1<sup>ère</sup> ligne
- Coordination des parcours de bilan et d'interventions précoces
- Contractualisation avec les professionnels libéraux
- Mobilisation du forfait précoce
- Orientation vers les professionnels de 2<sup>ème</sup> ligne
- Sollicitation des acteurs de 3<sup>ème</sup> ligne pour les situations complexes

## Nos partenaires

La plateforme s'appuie sur un réseau d'acteurs et de professionnels de santé libéraux, au service d'un accompagnement précoce et préventif sur le département du Loiret.

- CHRO (CAMSP, DYS 45), EPSM Daumézon
- ADAPEI 45, ADPEP 45, APF CVL
- Médecins traitants et professionnels libéraux
- Éducation Nationale, Protection Maternelle et Infantile, Aide Sociale à l'Enfance
- Centre de Ressources Autisme de la région Centre Val de Loire et son antenne départementale (CDAA), l'Équipe Relais Handicap Rare (ERHR)



## Contacter la PCO 45

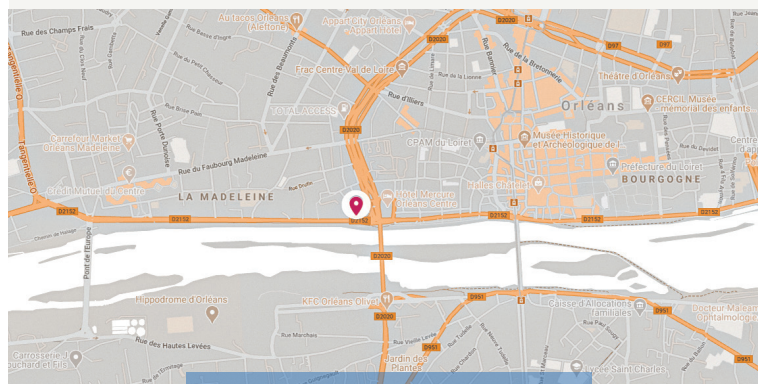


pco45@aidaphi.asso.fr  
02 38 66 84 42



Hopital de jour Pierre Chevaldonné  
6 Ter, Place Saint-Laurent,  
45000 Orléans

**Lundi au jeudi : 9 h / 12h 30 – 13h 30 / 17h**  
**Vendredi : 9 h / 12 h 30 – 13 h 30 / 16 h**



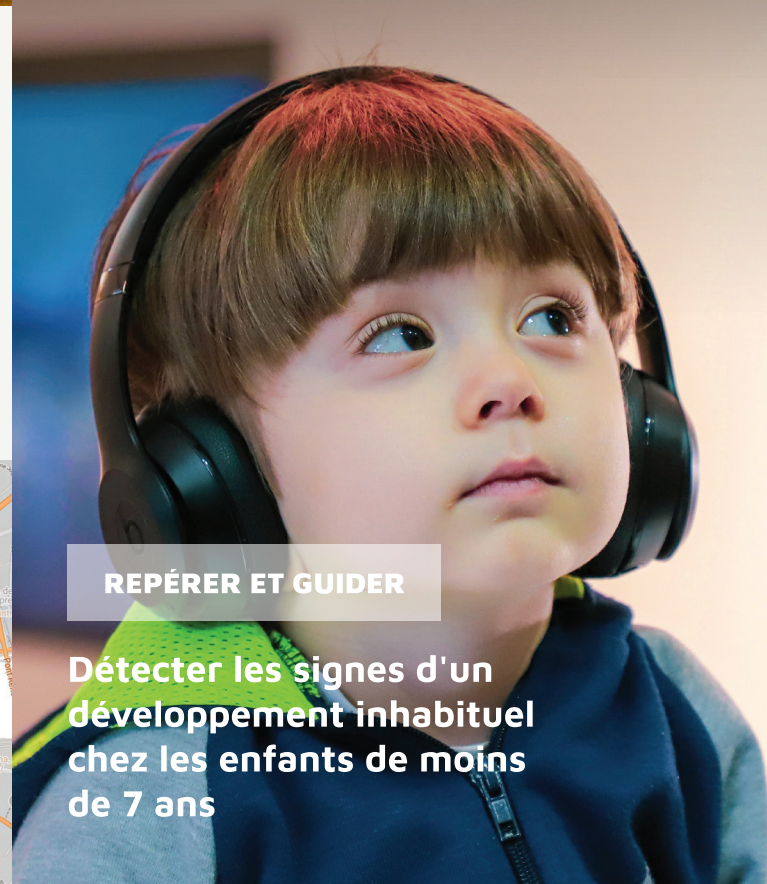
[www.aidaphi.asso.fr](http://www.aidaphi.asso.fr)



**P**LATEFORME DE  
**C**OORDINATION ET  
**O**RIENTATION

45

TRoubles du Neuro-DEVELOPPEMENT



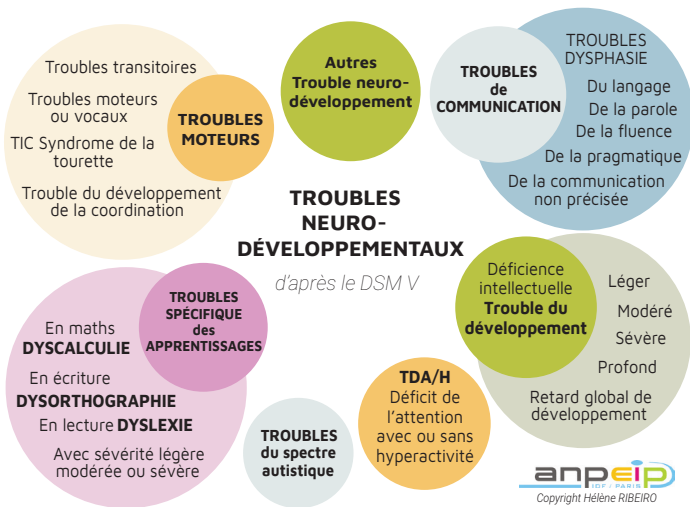
**REPÉRER ET GUIDER**

**Détecter les signes d'un  
développement inhabituel  
chez les enfants de moins  
de 7 ans**

# Les Troubles du Neuro-Développement (TND)

« Les troubles du neuro-développement (TND) sont des troubles qui apparaissent dès l'enfance. Ils se caractérisent par une perturbation du développement cognitif et/ou affectif.

Ils regroupent les troubles du développement intellectuels (TDI), les troubles déficitaires de l'attention et de l'hyperactivité (TDAH), des troubles de l'acquisition du langage : dysphasie, dyspraxie, dyslexie, dysorthographe... (DYS) mais aussi les troubles du spectre de l'autisme (TSA). »



## Vous êtes parents : Comment ça marche ?



Vous repérez des signes inhabituels de développement chez votre enfant de moins de 7 ans :

- 1• Prenez rdv avec un médecin de première ligne\*
- 2• Le médecin remplit le formulaire dédié
- 3• Le médecin adresse le formulaire à la PCO

## Vous êtes un professionnel de la petite enfance : Orientez la famille vers le médecin de leur choix

### La PCO coordonne un parcours de bilans et d'interventions précoces sur 12 mois

